



Comptable - Fiscaliste

Asset Accounting

1. Fonction et responsabilités

En tant que comptable-fiscaliste, vous êtes responsable, avec un collègue, des dossiers fiscaux et des questions fiscales internes et externes qui s'y rapportent. Avec l'ensemble de l'équipe, vous vous chargez également du traitement comptable de l'inventaire des immobilisations corporelles.

- Vous vous occupez des déclarations TVA et Intrastat, ainsi que de la déclaration à l'impôt des personnes morales.
- Vous examinez les dossiers litigieux : avantages de toute nature, événements, activités, etc.
- Vous effectuez un contrôle ciblé des factures entrantes et sortantes.
- Vous analysez et améliorez les listings de clients.
- Vous vous chargez de la déclaration des commissions et honoraires, des jetons de présence et des déclarations spéciales en dehors de l'Union européenne.
- Vous veillez à ce que les mouvements d'inventaire soient conformes aux règles comptables en vigueur et contribuez au rapprochement permanent entre les inventaires technique et comptable.
- Vous êtes responsable de la présentation des documents aux auditeurs.
- Vous participez à l'élaboration de procédures visant à améliorer la gestion financière des immobilisations corporelles et vous contribuez à la mise en œuvre de nouvelles directives ou applications.

À ce poste, vous travaillez en étroite collaboration avec un collègue direct du service Fiscalité, ainsi qu'avec l'équipe Asset Accounting qui se compose de 5 personnes.

Votre siège de travail se situe à la gare de Bruxelles-Midi.

2. Profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de Master ou jouissez d'une expérience équivalente dans une orientation économique.
- Une expérience en tant que comptable ou fiscaliste est un atout mais pas une exigence.
- Vous travaillez aisément avec Excel et avez de préférence une première expérience de SAP FiCo.
- Vous avez une connaissance professionnelle de la seconde langue nationale.
- Vous trouvez rapidement vos marques et établissez facilement une collaboration avec de nouveaux collaborateurs.

- Vous partagez spontanément les informations pertinentes, êtes orienté.e résultats et conscient.e des risques.

3. Nous vous offrons

- Une fonction passionnante et variée.
- Un emploi au sein d'une entreprise stable qui contribue à une mobilité durable pour la société.
- De nombreuses possibilités de formation et de progression : vous êtes l'entrepreneur.se de votre propre carrière.
- Une grande flexibilité, de sorte à pouvoir définir vous-même un équilibre entre votre travail et votre vie privée.
- Un package salarial attrayant avec divers avantages complémentaires.
- La gratuité du transport en train en Belgique.

4. Quelles sont les étapes de la sélection ?

Postulez en ligne > Nous vous contactons > Entretien de sélection > Bienvenue chez Infrabel !

Les inscriptions seront clôturées dès que nous aurons reçu un nombre suffisant de candidatures.

5. Environnement de travail

Infrabel est responsable de la construction, de l'entretien et du renouvellement de l'ensemble de l'infrastructure ferroviaire en Belgique ; il s'agit de 3.600 km de lignes ferroviaires, 5.905 km de caténaire électrique, et 11.769 ouvrages d'art (ponts et tunnels). Nous régulons aussi le trafic ferroviaire 24h/24 et 7j/7. Avec environ 11.000 collaborateurs, nous travaillons à la mise en place d'un réseau ferroviaire fiable et moderne, pour accompagner le développement des besoins de mobilité de notre société et contribuer à une société durable.

Vous travaillez au sein de notre direction « **Finance & Business Administration** » (**I-FBA**). Ce service est responsable de la gestion financière, du développement et du suivi du plan d'entreprise, de l'élaboration et du suivi de budgets ambitieux mais réalistes, de la protection des risques juridiques d'Infrabel et de la pratique d'une politique d'acquisition irréprochable.

6. Des questions ?

Idris Boonen
idris.boonen@infrabel.be
T: 02/ 212 87 61

Remarques importantes :

1. Procédure de sélection

- Si vous êtes intéressé(e) par cette épreuve, nous vous invitons à poser votre candidature au plus vite. Les inscriptions doivent impérativement être réalisées via le site www.lescheminsdeferengagent.be.
Pour ce faire, il est nécessaire de créer un compte personnel sur ce site web.
Votre adresse mail privée doit être utilisée lors de la création du compte personnel.

2. Candidats statutaires

- Si vous êtes agent statutaire des Chemins de fer belges, vous pouvez participer à cette sélection et conserver votre Statut dans les situations suivantes :

A. Rang 3 et supérieur :

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme.

B. Rang 9 à rang 4+:

- Accès à une sélection, pour un emploi sans valorisation de diplôme ;
- Accès à une sélection, pour un emploi avec valorisation de diplôme, lorsqu'il s'agit d'un emploi en pénurie.

3. Installation en tant que statutaire

- Si la description de fonction correspond à votre grade actuel, vous conservez votre grade, les échelles de traitement qui y sont liées ainsi que votre date de prise de rang.
- Si la description de fonction est différente de votre grade actuel, vous serez installé dans un grade y correspondant, vous serez rémunéré dans les échelles de traitement qui y sont liées, et vous recevrez une nouvelle date de prise de rang.

PARTICULARITES :

- Si vous êtes installé dans un grade de même rang dont les échelles de traitement sont inférieures, vous recevrez le cas échéant un supplément de traitement résorbable. Cela signifie que vous ne subirez aucune diminution de traitement par rapport à votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal adjoint et participez à un poste à profil de rang 3, vous conservez votre situation actuelle.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de (...) principal et exercez une fonction d'expert, vous conservez votre situation actuelle en cas de participation à un poste à profil de rang 3 si l'appel à candidatures le mentionne explicitement.
- Si vous êtes titulaire d'un grade de rang 3 – 2^e échelon et participez à un poste à profil de rang 3 – 1^{er} échelon, vous serez installé dans le grade de rang 3 – 2^e échelon correspondant à la subdivision d'avancement du grade de référence.
- Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, vous devrez être en possession d'une attestation d'équivalence délivrée par la communauté française avant votre entrée en service.